

Note de la mission relative à l'élaboration d'instructions comptables relatives au bilan d'ouverture, à la gestion actifs immobilisés et à la production des états financiers au Gabon

La mission s'est déroulée du 7 au 18 juin 2021. Elle avait pour objectif l'élaboration d'un premier lot d'instructions comptables relatif au bilan d'ouverture (BO), aux immobilisations : corporelles, incorporelles et financières ainsi qu'aux états financiers.

L'élaboration de ces projets d'instructions participe à la préparation de la mise en œuvre de la nouvelle comptabilité générale de l'Etat promue par le nouveau cadre juridique de gestion des finances publiques adopté par les autorités. Le déploiement de cette comptabilité générale est prévu pour le 2 janvier 2025. Les trois instructions documentent les traitements comptables, les acteurs et les procédures, la méthodologie, les justifications majeures (dont le contenu des dossiers d'ouverture et des dossiers d'inventaire, les risques (compte de résultat et bilan) ; elles sont complétées d'annexes opérationnelles notamment pour le bilan d'ouverture et les immobilisations.

L'instruction relative au BO vise à rendre opérationnel les normes comptables relatives à la sincérité du patrimoine de l'Etat. La deuxième instruction portant sur les immobilisations participe également de la mise en œuvre des normes comptables précitées, notamment quant aux innovations majeures, relevant des ordonnateurs sous le contrôle des comptables : tenue détaillée de l'inventaire des biens, mise en œuvre de méthodes de valorisations spécifiques aux immobilisations, inventaire annuel des biens avec identification et enregistrement des dépréciations et des pertes. Enfin, la troisième instruction documente les états financiers en se référant toujours aux normes comptables de l'Etat.

Les travaux ont fait l'objet d'échanges avec les experts nationaux lors de visioconférences et par courriels avant et pendant la mission sous l'égide du Directeur de la Centralisation et de la Production Comptable, point focal de la mission au sein de la DGCPT.